

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par Arrêté Municipal du 23 mars 2017, une enquête publique relative au
projet d'aménagement du quartier Sainte Louise
sur la commune de Narbonne, a été prescrite pour une durée de 32 jours consécutifs, du mardi 18 avril
2017 à partir de 08h45 au vendredi 19 mai 2017 inclus jusqu'à 17h30.

Le projet prévoit l'aménagement de 246 lots de terrains à bâtir environ, 2 lots collectifs, des espaces publics et 3 mails permettant de desservir tout le quartier. 137 places publiques de stationnement environ seront réparties sur l'ensemble de l'opération. La surface de plancher maximale envisagée est de 41 500 m². La SNC SAINTE LOUISE est le porteur du projet et a déposé en mairie le 09 décembre 2016 une demande de permis d'aménager enregistrée sous le numéro PA n° 011 262 16 N 0012.

La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera soit un arrêté accordant le permis d'aménager avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis d'aménager, soit un arrêté portant sursis à statuer ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'urbanisme. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Maire au nom de la commune de Narbonne.

Monsieur Richard FORMET a été désigné commissaire enquêteur par décision n° E1700042/34 du Président du Tribunal Administratif de Montpellier en date du 21 février 2017.

Le dossier de l'enquête publique sur support papier et sur poste informatique ainsi que le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public au rez-de-chaussée du bâtiment des services techniques municipaux (10 quai Dillon 11108 NARBONNE), pendant toute la durée de l'enquête : du 18 avril 2017 à partir de 8h45 au 19 mai 2017 jusqu'à 17h30, tous les autres jours de la semaine de 8h15 à 11h50 et de 14h00 à 18h00, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante: <http://www.narbonne.fr/enquetes-publiques>.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Narbonne (Service urbanisme, 10 quai Dillon 11100 NARBONNE) ou par voie électronique (enquetepublique-saintelouise@mairie-narbonne.fr).

Le commissaire enquêteur sera présent au bâtiment des services techniques municipaux (10 quai Dillon 11100 NARBONNE) pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le mardi 18 avril 2017 de 8h45 à 11h45
- Le mardi 25 avril 2017 de 14h30 à 17h30
- Le mardi 9 mai 2017 de 14h30 à 17h30
- Le vendredi 19 mai 2017 de 14h30 à 17h30.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public aux services techniques municipaux (10 quai Dillon 11100 NARBONNE) ainsi qu'à la sous-préfecture de NARBONNE (45 Bd Général de Gaulle, 11100 NARBONNE) pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront également publiés sur le site internet de la commune de Narbonne : <http://www.narbonne.fr/enquetes-publiques>.

Le projet d'aménagement de Sainte Louise a fait l'objet d'une étude d'impact avec son résumé non technique. Ces documents font partie du dossier d'enquête publique et ils sont donc consultables à la réception du bâtiment des services technique (10 quai Dillon 11108 NARBONNE).

L'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale demandé par courrier daté du 4 janvier 2017 n'a pas été rendu. Le projet bénéficie d'un avis réputé favorable.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Madame Magali CHAPIN joignable au 04 68 39 10 00 ou par email : m.chapin@ggl-groupe.com.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Narbonne dès la publication du présent arrêté.